

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

La séance du conseil municipal se tiendra dans la salle Augustine Coutin

LE LUNDI 17 JANVIER 2022
A 20H15

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

FINANCES

1. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022
2. GYMNASSE INTERCOMMUNAL – AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT (AP-CP)
3. GYMNASSE INTERCOMMUNAL – VALIDATION APD
4. GYMNASSE INTERCOMMUNAL – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE SAVOIE (COMPLEMENT)
5. GYMNASSE INTERCOMMUNAL - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME
6. GYMNASSE INTERCOMMUNAL - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SYANE
7. OAP LAUDON SUD – AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT (AP-CP)
8. TARIFS - DEROGATIONS SCOLAIRES

FONCIER

9. CONVENTION CADRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE FONCIERE AVEC LA SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL (SAFER) AUVERGNE RHONE ALPES

RESSOURCES HUMAINES

10. CREATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL COMMUN
11. CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES
12. DELIBERATION FIXANT LE PLAFOND DE LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION
13. MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2021.32 RELATIVE A LA MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

ADMINISTRATION GENERALE

14. GRAND ANNECY - RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE LA VALORISATION DES DECHETS

INFORMATION SUR LES MARCHES ET DECISIONS CONCLUS DEPUIS LE CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT

LE PUBLIC SERA ADMIS DANS LA LIMITE DE 30 PERSONNES AFIN DE RESPECTER LES NORMES SANITAIRES ET LE RESPECT DES GESTES BARRIERES.

En Mairie,
Saint-Jorioz, le 6 janvier 2022

Le Maire,
Michel BEAL

